

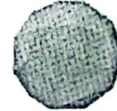
**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ELEVAGE**



Investir dans les populations rurales



GREEN  
CLIMATE  
FUND

**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE  
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

Financements du Projet : Don FIDA N° 2000002606, Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762 ; Prêt OFID n° 13606P, Prêt FIDA11 n° 2000003763, Don CRI A n° 2000004520, Don CRI B n° 2000004726, Don FVC n° 2000003623.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°DNCMP/301/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE ET  
L'INSTALLATION DES COLLECTEURS D'EAU DE PLUIE EN FAVEUR  
DES MENAGES DES ANCIENNES PROVINCES DE BUBANZA,  
BUJUMBURA, CIBITOKI, RUTANA ET RUYIGI.**

Financement du marché : Don FVC N° 2000003623

Date de republication : 06/11/2025

Date d'ouverture des offres : 22/12/2025

Octobre 2025

## Avis d'appel d'offres international ouvert

**Concerne :** La fourniture et l'installation des collecteurs d'eau de pluie en faveur des ménages des anciennes provinces de Rutana (lot 1), Ruyigi (lot 2), Bubanza, Bujumbura et Cibitoke (lot 3).

DAOI° DNCMP/301./F/2025-2026.

Date de republication : ..6.../..11.../2025

Date d'ouverture : ..22.../..12.../2025

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un don du FIDA n° 2000002606, un Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762, un don FVC n° 2000003623, un don CRI A n° 2000004520, un don CRI B n°2000004726 d'une part, un prêt de l'OFID n° 13606P, un Prêt FIDA11 n° 2000003763, destinés à couvrir le coût du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B ».
2. Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central burundais composé des anciennes provinces de Gitega, Karusi, Kayanza, Muyinga et Ngozi par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante. Il est financé par un Don et Prêt du FIDA, un prêt de l'OFID, un Don CRI, un Don du Fonds Vert Climat (FVC), une contrepartie du Gouvernement et une contribution des bénéficiaires. La zone d'intervention du Don du Fonds Vert Climat (FVC) est la région du Moso (ancienne province Rutana dans les communes de Gitanga et Giharo, ancienne province Ruyigi dans les communes de Gisuru et Kinyinya) et dans la région de l'Imbo (ancienne province Bubanza dans les communes Gihanga et Mpanda, ancienne province Bujumbura dans la commune de Mutimbuzi, ancienne province Cibitoke dans la commune de Buganda). Les dates initiales d'entrée en vigueur et d'achèvement sont respectivement le 13/05/2019 et le 30/06/2025. Les dates d'achèvement et de clôture ont été étendues respectivement au 30/06/2027 et 31/12/2027.
3. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour « **La fourniture et l'installation de mille six cent vingt-quatre (1624) collecteurs d'eau de pluie de mille (1000) litres chacun en faveur des ménages des anciennes provinces Rutana (lot 1 : 875), Ruyigi (lot 2 : 504), Bubanza, Bujumbura et Cibitoke (lot 3 : 245).** »
4. Le marché est constitué de trois (03) lots détaillés comme indiqué dans le tableau ci-après :
  - Lot 1 : Fourniture et installation de 875 collecteurs d'eau de pluie de mille (1000) litres chacun en faveur des ménages des collines Kazeba, Kabanga, Kinzanza, Gisenyi, Kabago, Cunda, Maramvya, Bigina, Kiremba, Muyange, Nyakuguma, Museno, Karinzi, Gitanga, Gatwaro, Ngoma de l'ancienne commune de Gitanga et des collines Buhogo, Giharo,

Musenyi, Nkurye, Bayaga, Kabingo, Mwebeya, Rubanga, Shasha de l'ancienne commune de Giharo de l'ancienne province de Rutana ;

- Lot 2 : Fourniture et installation de 504 collecteurs d'eau de pluie de mille (1000) litres chacun en faveur des ménages des collines Musumba, Munazi, Kinyinya, Kigangabuko, Nyamusasa, Nyamunazi, Karindo de l'ancienne commune Kinyinya et des collines Kabingo, Gacokwe, Kavumwe, Musha, Ndemeka, Rukoyoyo, Gashirwe de l'ancienne commune Gisuru de l'ancienne province Ruyigi.
- Lot 3 : Fourniture et installation de 245 collecteurs d'eau de pluie de mille (1000) litres chacun en faveur des ménages de la commune Buganda (105), Gihanga (35) Mpanda (70) et Mutimbuzi (35) des anciennes provinces Cibitoke, Bubanza et Bujumbura respectivement.

Le tableau de répartition ci-après donne le détail des collecteurs d'eau par commune et colline :

Lot	Province	Commune	Colline	Quantité de collecteurs
Lot 1	Rutana (875)	Gitanga (560)	Kazeba, Kabanga, Kinzanza, Gisenyi, Kabago, Cunda, Maramvya, Bigina, Kiremba, Muyange, Nyakuguma, Museno, Karinzi, Gitanga, Gatwaro, Ngoma	560 à raison de 35 collecteurs par colline
		Giharo (315)	Buhogo, Giharo, Musenyi, Nkurye, Bayaga, Kabingo, Mwebeya, Rubanga, Shasha	315 à raison de 35 collecteurs par colline
Lot 2	Ruyigi (504)	Kinyinya 252)	Musumba, Munazi, Kinyinya, Kigangabuko, Nyamusasa, Nyamunazi, Karindo	252 à raison de 36 collecteurs par colline
		Gisuru (252)	Kabingo, Gacokwe, Kavumwe, Musha, Ndemeka, Rukoyoyo, Gashirwe	252 à raison de 36 collecteurs par colline
Lot 3	Bubanza, Bujumbura Cibitoke (245)	Gihanga, Mpanda, Mutimbuzi, Buganda	Kagwema, Gahwazi 1, Gahwazi 2, Muyange, Mwanguzi, Ndava et Nyamitanga	245 à raison de 35 collecteurs par colline

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
6. Le présent marché est passé par appel d'offres international ouvert. Les offres seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA [<https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>]. Le processus d'appel d'offres international comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
7. Aucune séance d'information ne sera organisée.
8. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 22/12/2025 à 10 heures, heures locales (GMT+2).

**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

À l'attention de :

Monsieur Damase NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PIPARV-B

Immeuble des projets financés par le FIDA au Burundi

KININDO, Avenue du Large n° 30 ; Téléphone : (+257) 22 24 92 51 ;

Courriel : [ufcp2.piparvb@gmail.com](mailto:ufcp2.piparvb@gmail.com).

**Bujumbura - Burundi**

9. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission dont les modalités et le montant seront précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
10. Veuillez noter que les offres électroniques ne sont pas acceptées, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.
11. Délai d'exécution du marché : six (6) mois calendaires compté à partir de la réception du contrat signé par toutes les parties.
12. Caution de soumission :
  - Lot 1 : quarante millions de francs Burundais (40 000 000 BIF) ou treize mille quatre cent trente-huit dollars américains (438 USD) ;
  - Lot 2 : vingt-deux millions deux cent quatre mille francs burundais (22 204 000 BIF) ou sept mille quatre cent cinquante-neuf dollars américains (7 459 USD) ;
  - Lot 3 : dix millions neuf cent quarante-six mille francs burundais (10 946 000 BIF) ou trois mille six cent soixante-dix-sept dollars américains (3 677 USD).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Damase NTIRANYIBAGIRA,**

**Coordonnateur du PIPARV-B**

